



Accident de travail / nouvel employeur / menace

Par **mulder**, le **13/01/2008** à **10:30**

Bonjour,rnrnCela fait plus de 1 an et demi que je suis en arret suite à accident de travail.rnrnBien sur plus je donne de prolongation plus le comportement de mon employeur devient très stressant.rn6 mois après mon accident voyant que je ne suis pas pret de reprendre le travail, mes patrons m'ont proposés un licenciement : rn- Faire une fausse déclaration à mes medecins en leurs disant que tout allait bien et que je suis apte a reprendre le travail.rn- Qu'ils me donneraient de l'argent qui couvrirait mes sois médicaux (somme non comuniquée).rn- Qu'ensuite une fois déclaré apte, vu mon etat, j'irais pas au travail, mes patrons m'envois une lettre recommandée de licenciement...rnrnChose bien sur que j'ai refusé et surtout je me suis bien renseigné.rnMais quand je leurs ai annoncé que ma reponse est : non, la c'était même plus la peine que j'y retourne pour donner mes prolongations, je les envoyais par voix postale.rnrnJ'ai eu des echos par lequel mes patrons vendais le magasin. Celui ci a ete vendu en mai 2007. Je n'etais meme pas au courant je l'ai su juste officiellement quand ma patronne m'a telephone en me disant de venir le vendredi 11 janvier 2008 pour connaitre mon nouvel employeur.rnMais se n'etait pas pour les présenations...rnrnLa est encore un gros probleme, puisque cet accueil a été très menaçant et surtout très clair, voici un p tit résumé de la conversation :rnrn- Bonjour,rn- bonjour,rn- vous etes qui?rn- je suis un employé du magasin,rn- Ah ca ca m'etonnerai ! Ah c'est vous qui etes en accident de travail ?rn- Ouirrn- ben restez y!rnrnQuelques minutes passent, mon ancien employeur arrive et bien sur c'est la que ca explose.rnrn- mon ancien employeur dit au nouveau patron : je te presente...rn- Ouai, ouai je saistrn- ben qu'il reste en arret et qu'il profite bien de la securité socialrn- vous avez rien a foutre icirn- si vous reprenez, je vous collerez les pires horaires et je vais vous " saquez dans le travail".rn- c'est pas la peine de revenirrnrn- Si vous voulez un licenciement, moi je vais vous en faire unrnrn- je veux pas de vous...rnrnBien sur ce dialogue de sa part a été sur un ton très menacant et agressif!!!!!!rnrnQue dois je faire ?rnMes anciens

patrons ont du bien " cracher sur mon dos " pour etre accueilli comme celui ci.

Il est clair je veux plus reprendre dans ce magasin, car je sais ce qu'il m'est reservé car c'est menaces etaient belles et bien serieuses...

De plus que je suis quelqu'un qui vit avec le stress au quotidien, depression etc....et bien sur mes patrons connaissent ma faiblesse...

En plus les deux employés qui travaillent avec moi sont de mêche avec les patrons car je les ai deja entendu a plusieurs reprises dire des choses déseagreable sur moi comme sur mon travail...

Que dois je faire ? aidez moi ?

Y'a t'il moyen qu'un médiateur ou autre puisse faire quelques choses pour obtenir un licenciement à l'amiable ?

Je n'ose meme plus revoir ce nouveau patron, deja par peur et continuer a subir ces menaces qui commencent a jouer sur mon bien etre.

Merci